



**COMMISSION D'AGGLOMÉRATION  
SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION**

**Étude publique du budget 2009 et du PTI 2009-2011 de la Ville  
(volet agglomération) et des budgets des sociétés paramunicipales**

**RAPPORT ET RECOMMANDATIONS**

**Rapport déposé au conseil d'agglomération  
Le jeudi 11 décembre 2008**

Service des affaires corporatives  
Direction du greffe  
Division du soutien aux commissions et suivi  
275, rue Notre-Dame Est - Bureau R.126  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
Téléphone: 872-3770 Télécopieur: 872-5655

**Président**

**M. Alan DeSousa, FCA**  
*Arrondissement de Saint-Laurent*

**Vice-président**

**M. Edward Janiszewski**  
*Ville de Dollard-des-Ormeaux*

**Membres**

**Mme Noushig Eloyan**  
*Arrondissement d'Ahuntsic–  
Cartierville*

**Mme Maria Tutino**  
*Ville de Baie-d'Urfé*

**M. Luis Miranda**  
*Arrondissement d'Anjou*

**M. James V. Infantino**  
*Arrondissement  
de Montréal-Nord*

**M. Bertrand A. Ward**  
*Arrondissement  
de Pierrefonds-Roxboro*

Montréal, le 11 décembre 2008

Monsieur Claude Trudel  
Président du conseil d'agglomération  
Hôtel de Ville de Montréal

Monsieur le Président,

Conformément au Règlement sur les commissions du conseil d'agglomération (06-024), nous avons l'honneur de déposer, au nom de la commission d'agglomération sur les finances et l'administration, le rapport d'étude publique et les recommandations relatives aux prévisions budgétaires 2009 et au PTI 2009-2011 de la Ville (volet agglomération) et des budgets des sociétés paramunicipales.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président,

Le secrétaire recherchiste,

*Original signé*  
Alan DeSousa, FCA

*Original signé*  
Edwige Noza

## TABLE DES MATIÈRES

---

|                                       | <b>Page</b> |
|---------------------------------------|-------------|
| LE PROCESSUS D'ÉTUDE PUBLIQUE.....    | 4           |
| LE CONTENU DU RAPPORT .....           | 4           |
| LES RECOMMANDATIONS.....              | 5           |
| ANNEXE 1 : RAPPORTS MINORITAIRES..... | 7           |
| • M. Edward Janiszewski               |             |
| • Mme Maria Tutino                    |             |

## **LE PROCESSUS D'ÉTUDE PUBLIQUE**

---

La commission permanente du conseil d'agglomération sur les finances et l'administration a procédé à l'étude publique du budget 2009 et du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2009-2011 de la Ville de Montréal. Ainsi, la commission a passé en revue les prévisions budgétaires des services et sociétés paramunicipales de compétence mixte et des sociétés de compétence d'agglomération, soit la Société de transport de Montréal.

Dans le cadre des travaux préalables à la tenue de cette étude, un avis public a été diffusé dans deux grands quotidiens montréalais, un anglophone et un francophone, de même que sur le site Internet de la Ville. L'avis précisait les dates des séances de l'assemblée publique de la commission d'agglomération sur les finances et l'administration ainsi que les modalités de participation du public. De plus, l'ensemble des maires d'arrondissement, des conseillers de ville et d'arrondissement, des directeurs d'arrondissement ainsi que des maires des villes liées ont également été invités à participer à l'assemblée.

Cette portion de l'étude publique a eu lieu les 28 novembre, 2, 3 et 4 décembre 2008 à la salle du conseil municipal de la Ville. Le 8 décembre 2008, la commission a adopté ses recommandations.

Le président du comité exécutif, M. Claude Dauphin, le vice-président du comité exécutif, responsable des finances, de la voirie, des infrastructures et de la gestion de l'eau, M. Sammy Forcillo et le directeur général de la Ville, M. Claude Léger ont assisté à des assemblées de la commission d'agglomération sur les finances et l'agglomération.

Au cours de ces assemblées, la commission a entendu les présentations du directeur principal des finances et trésorier, M. Robert Lamontagne, ainsi que celles de tous les services et sociétés paramunicipales. Des périodes de questions et de commentaires du public étaient prévues à chaque séance. De plus, des périodes de questions et de commentaires ont été dédiées aux membres de la commission.

Le présent document peut être consulté à la Division du soutien aux commissions et suivi de la Direction du greffe, bureau R-134 de l'hôtel de ville de même que sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions). Pour informations: 514 872-3770.

## **LE CONTENU DU RAPPORT**

---

Compte tenu des délais alloués à cette étude, le présent document ne contient que les recommandations adoptées par la commission lors de l'assemblée publique du 8 décembre 2008, conformément à l'article 39 alinéa 2 du *Règlement sur les commissions permanentes du conseil d'agglomération* (RCG 06-024).

## **LES RECOMMANDATIONS**

---

**À l'issue de l'étude publique sur le budget 2009 et le PTI 2009-2011, la commission du conseil d'agglomération sur les finances et l'administration recommande :**

### **Prévisions budgétaires 2009**

#### **R-1**

D'adopter les prévisions budgétaires du budget général de fonctionnement pour l'agglomération de Montréal, pour chacun des services municipaux ayant des compétences d'agglomération pour l'année 2009, soit le Service des affaires corporatives, le Service des finances, le Service des infrastructures, transport et environnement, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine et le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle ainsi que des sociétés paramunicipales de compétence d'agglomération pour l'année 2009, soit l'Office municipal d'habitation de Montréal, la Corporation d'Habitations Jeanne-Mance, la Société du parc Jean-Drapeau, le Musée de Pointe-à-Callière et le Conseil des arts de Montréal, telles que représentées au cahier budgétaire;

MESDAMES NOUSHIG ELOYAN ET MARIA TUTINO EXPRIMENT LEUR DISSIDENCE.

LE VICE-PRÉSIDENT, M. EDWARD JANISZEWSKI EXPRIME SA DISSIDENCE ET AJOUTE QUE SA DISSIDENCE PORTE SUR LES DÉPENSES CONCERNANT L'EAU.

### **Programme triennal d'immobilisations 2009-2011**

#### **R-2**

D'adopter les prévisions budgétaires du *programme triennal d'immobilisations 2009-2011* pour l'agglomération de Montréal et pour chacun des services municipaux ayant des compétences d'agglomération, soit le Service des affaires corporatives, le Service des finances, le Service des infrastructures, transport et environnement, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine et le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle;

MESDAMES NOUSHIG ELOYAN ET MARIA TUTINO EXPRIMENT LEUR DISSIDENCE.

LE VICE-PRÉSIDENT, M. EDWARD JANISZEWSKI EXPRIME SA DISSIDENCE ET AJOUTE QUE SA DISSIDENCE PORTE SUR LES DÉPENSES CONCERNANT L'EAU.

#### **R-3**

Que l'Administration intensifie ses démarches auprès du gouvernement du Québec en vue de prévoir des sommes supplémentaires pour la lutte aux gangs de rue et la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale;

#### **R-4**

Que l'Administration intensifie ses démarches de représentations auprès du gouvernement du Québec pour qu'il déploie des efforts supplémentaires dans le domaine des infrastructures;

**R-5**

Que l'Administration considère de bonifier le budget d'opération du Musée de Pointe-à-Callière et intensifie les démarches auprès du gouvernement du Québec pour le faire reconnaître comme un musée national;

**R-6**

Que l'Administration modifie le *Règlement sur le partage des dépenses mixtes* afin d'exclure du budget des unités de soutien, les budgets du Conseil des montréalaises, du Conseil interculturel de Montréal et du Conseil jeunesse de Montréal.

• • •

***Société de transport de Montréal***

**R-1**

D'adopter les prévisions budgétaires de la Société de transport de Montréal pour l'année 2009;

MADAME NOUSHIG ELOYAN EXPRIME SA DISSIDENCE.

**R-2**

D'adopter les prévisions budgétaires *du programme triennal d'immobilisations 2009-2011* pour la Société de transport de Montréal;

MADAME NOUSHIG ELOYAN EXPRIME SA DISSIDENCE.

**R-3**

Que la Ville de Montréal intensifie ses démarches auprès du gouvernement du Québec et de la Communauté métropolitaine de Montréal afin de prévoir des sommes supplémentaires pour une contribution accrue dans le but de sécuriser financièrement la STM;

**R-4**

Que la STM développe des services adéquats pour les secteurs se situant aux extrémités de l'île de Montréal et poursuive leur réflexion pour une tarification adaptée aux clientèles spécifiques telles que les personnes âgées et les familles.

*Les recommandations ont été adoptées en assemblée publique le 8 décembre 2008.*

• • •

## **ANNEXE 1 : RAPPORTS MINORITAIRES**

---

**Commission permanente du conseil d'agglomération  
sur les finances et l'administration**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

**ÉTUDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE**

**LE LUNDI 9 DÉCEMBRE 2008 À 9 H 00**

**RAPPORT MINORITAIRE**

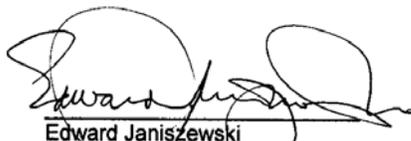
**Amendements aux items R-1 et R-2 de recommandations adoptées.**

### **R-1**

D'amender les prévisions budgétaires du budget général de fonctionnement pour l'agglomération de Montréal pour l'année 2009 pour l'eau. Le budget doit inclure tous les coûts de toutes les usines, incluant celui de Dorval et Pointe Claire, et l'agglomération devrait calculer dans les quotes-parts coûts réels de l'eau à tous les villes de l'agglomération.

### **R-2**

D'amender les prévisions budgétaires du programme triennal d'immobilisations 2009-2011 pour l'agglomération de Montréal, pour spécifier que les coûts des compteurs d'eau seront chargés aux villes où les compteurs sont installés.



Edward Janiszewski  
Mayor, Dollard-des-Ormeaux